

Informations sur le parrainage de l'Ecole Communautaire Gérard Baptiste de Vallue 6 mois, après le démarrage de l'action

Déroulement de l'action

Des plaquettes présentant l'action ont été distribuées aux membres de l'association Lyon-Haïti partenariats, à leurs amis et familles et aussi à tous les visiteurs des manifestations organisées par l'association.

Cette information a reçu un accueil favorable, puisque 47 donateurs (au 4 avril 2016) dont 14 par prélèvements réguliers et 33 par chèques uniques de montants variables l'ont soutenue.

Ces donateurs sont principalement de la région Rhône Alpes Auvergne, mais aussi d'autres régions!

Au démarrage de cette action, une convention entre LHP et l'APV a été établie et signée le 25 janvier 2016. Cette convention prévoit un échange régulier d'informations concernant à la fois la progression des fonds recueillis et des informations sur l'école et les élèves.

Par la suite, deux versements ont été effectués de LHP à l'APV pour le fonctionnement de l'ECGBV.

De son côté l'APV nous a fait parvenir le rapport du Directeur de l'école en début d'année scolaire et des photos des élèves.

Par ailleurs lors de l'éco-tour, une rencontre a été organisée à Vallue le 17 février 2016 entre des représentants de LHP et les professeurs, rencontre au cours de laquelle ces derniers ont expliqué le fonctionnement de l'école. Lors de cette rencontre le Directeur a remis 20 lettres d'élèves à propos de ce parrainage (des extraits de quelques-unes sont données ci-joint, ainsi que notre réponse collective).

Le fonctionnement de l'école

L'ECGBV fondée en 1994, va du pré-scolaire à la Rétho. L'école a occupé plusieurs bâtiments, jusqu'à l'actuel dont le nombre de salles de classes permet l'accueil des élèves en **deux « vacances »** (8h à 13h pour les classes fondamentales, 13h à 18h pour les classes secondaires). Ces horaires des classes secondaires, dont les cours se terminent à la nuit, posent un problème de transport pour les enseignants.

Le jardin scolaire, nouveauté depuis 2014, permet aux élèves, ainsi qu'aux stagiaires français venus en février 2015 et 2016, de cultiver des légumes. Ce jardin a une vocation pédagogique (valorisation du travail de la terre), mais aussi économique pour l'APV, et pour les familles qui en cultiveront une partie, dont le rendement leur permettra de mieux contribuer aux frais de scolarité de leurs enfants.

Le bilinguisme créole-français (livres en français et enseignement en créole) accentue les difficultés d'apprentissage des élèves.

Les professeurs mentionnent, en outre, des problèmes techniques non encore résolus, leurs souhaits de formation continue et leur demande d'accès à des ordinateurs pour les élèves.

En conclusion, malgré les difficultés, il faut souligner la motivation des parents qui assistent aux réunions à 80%, et le désir de réussir des élèves!

Les termes de la poursuite de l'action seront discutées avec l'APV en fin d'année scolaire. Des pistes sont explorées par l'APV pour améliorer la contribution des parents.

Nous avons besoin de nouveaux donateurs pour poursuivre cette mission de soutien à l'éducation!